

UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR (UCAD)
FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES ET POLITIQUES (FSJP)
Département de Droit Public et de Science politique
Le Chef du Département



APPEL A CANDIDATURES

Le Département de Droit public et de Science politique de l'UCAD recrute, sur *deux (02) postes* libérés par des enseignants atteints par la limite d'âge, *un (01) Maître de conférences assimilé en Droit public* et *un (01) Maître de conférences assimilé en Science politique*.

Niveau d'Etudes : être titulaire d'un **Doctorat d'Etat** ou d'un **Doctorat unique**.

Expérience : **Disposer d'une expérience professionnelle dans l'enseignement Supérieur** (en termes d'activités pédagogiques), devant être prouvée par des attestations officielles.

Savoir-être : Disponibilité réelle et accessibilité ; générosité intellectuelle ; rigueur ; intégrité ; sens de la confidentialité ; sens de l'organisation ; sens du service à la communauté ; sens du respect de la hiérarchie académique ; capacité à travailler efficacement en équipe ; aptitudes à travailler sous pression.

Le dossier de Candidature doit contenir les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation datée et signée adressée à monsieur le Doyen de la Faculté des Sciences juridiques et politiques de l'UCAD, l'intéressé devant mentionner dans ladite lettre le poste de son choix ;
- Un Curriculum vitae (CV) actualisé faisant apparaître, le cas échéant, la liste des articles et des publications ;
- Les copies légalisées de tous les diplômes universitaires obtenus, y compris le diplôme de Doctorat ;
- Les relevés de notes du diplôme de Maîtrise et du Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) ou, le cas échéant, ceux du Master 1 et du Master 2.

Les dossiers de candidature sont à envoyer par voie postale à monsieur le Doyen de la Faculté des Sciences juridiques et politiques de l'UCAD, B.P.16774, DAKAR-FANN (Sénégal), ou à déposer au **Secrétariat du Département de Droit public** (dans l'enceinte de la Faculté, au 1^{er} étage du bâtiment ISEG, près du CREDILA), les jours ouvrables et pendant les horaires de bureau, **jusqu'au Vendredi 26 avril 2019 à 18 heures précises, délai de rigueur.**

NB : *Seuls les candidats pré-sélectionnés seront contactés*, en vue d'une

audition ultérieure par un Jury de sélection définitive constitué à cet effet. _

Le générique masculin est utilisé à seule fin d'alléger le texte.

Fait à Dakar, le 26 mars 2019.



Pr. Mactar KAMARA
Agréé des Facultés de Droit